

Titre de la fonction :

Agent(e) – Paie et opérations financières

Période d'affichage :

Du 5 au 13 novembre 2024

Groupe :

Cols blancs

Type d'engagement :

Affectation temporaire d'une durée de six (6) mois

Service :

Finances

Lieu:

Saint-Jean-sur-Richelieu

Vous aimez le travail d'équipe et le travail en collaboration avec les autres services? Vous êtes reconnu pour votre débrouillardise, votre rigueur et votre souci du détail. Nous voulons vous rencontrer ! Nous recherchons un(e) passionné(e) par les chiffres et désireux(se) de contribuer au bon fonctionnement d'une Ville.

Vos principaux mandats :

- Compiler et valider les différentes données fournies par les services pour le traitement de la paie;
- Effectuer le suivi / corrections des montants liés à la paie lors d'absences d'employé ;
- Traiter les rétroactivités salariales à la suite d'une réévaluation de poste;
- Compléter et/ou modifier le dossier paie de l'employé ;
- Répondre aux questions des employés, services, du Gouvernement, etc.

Sommaire du poste

Sous la supervision du (de la) Chef(fe) de section – Opérations financières, la personne titulaire du poste d'*Agent(e) – paie et opérations financières* exécute les opérations afférentes au traitement de la paie. Plus spécifiquement, elle doit saisir les feuilles de temps, valider les différents rapports et imprimer les relevés de paie. Dans le cadre de ses tâches, elle a également le mandat d'extraire les données de paie et de compiler les données afin que ses collègues puissent les traiter.

Elle doit faire le suivi et les corrections des montants liés à la paie lors d'absences d'employé, de demande de rétroactivité salariale à la suite d'une réévaluation de fonctions ainsi que pour les demandes en lien avec les prestations supplémentaires de chômage, les montants d'arrérages à rembourser et les montants à payer par l'employé lors d'un changement de décision de l'assureur.

Elle doit également répondre aux questions des employés, du Gouvernement ainsi que des différentes unités

administratives de la Ville en ce qui concerne la paie.

Finalement, elle doit répondre à toutes autres demandes relatives à son service

Exigences :

Formation

Attestation d'études collégiales (AEC) en gestion financière informatisée ou autre diplôme de niveau collégial pertinent à la fonction.

Expérience

- Trois (3) ans d'expérience pertinente.

Autres

- Connaissances des règles fiscales et autres lois relatives à la paie et aux avantages sociaux;
- Connaissances de niveau intermédiaire du français;
- Connaissances de niveau intermédiaire des logiciels Excel et Word;
- Connaissance des systèmes de paie RH.

Atouts

- Certification de Professionnel de la paie du Québec (PPQ) de l'INP;
- Avoir le sens des responsabilités, le souci du détail ainsi qu'une grande autonomie;
- Faire preuve d'une bonne capacité d'adaptation;
- Faire preuve d'une bonne résistance au stress;
- Avoir un bon sens de l'organisation;
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe;
- Connaissances de la suite Adobe (Acrobat pro;)
- Expérience au niveau municipal;
- Excellente compréhension des logiciels d'applications comptables.

Salaire

Le salaire est établi selon la **classe 8 (provisoire)** de la convention collective des employé(e)s de bureau (cols blancs), soit au taux horaire minimal de 34,60 \$ et un taux horaire maximal de 39,30\$.

Horaire

Poste à **temps complet**, à raison de **32,5** heures / semaine.

Informations complémentaires

Si nécessaire, le ou la candidat(e) devra réussir les tests requis pour le poste.

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir sa candidature via le site <http://www.sjsr.ca/recrutement> avant la fin de l'affichage. Veuillez noter que seules les personnes ayant transmis leur candidature via ce site seront considérées.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Prendre note que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.

Ville centre et capitale régionale du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu se classe au 11^e rang des villes de la province. Située au sud du Québec, sur la Rive-Sud de Montréal et à 20 minutes du pont Champlain, elle accueille près de 100 000 résidents. Soucieux de la qualité des services et du bien-être des citoyens, c'est plus de 1 000 employé(e)s engagé(e)s qui participent activement à son essor.